

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
11 MARS 2020
19H

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE ERNEST-LANG – QUARTIER SAINT-FRANÇOIS

Présents-te : Jean-Pierre Ouellet Maire
Pierre Milliard Directeur général
Francine Bossé Directrice générale adjointe, greffière

Conseillères-ers présentes-s :

Quartier Saint-François : Pierrette Bouchard
Quartier Clair: Carl Sawyer Steve Cyr
Quartier Baker-Brook: Francine Caron Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire : Nathalie Toussaint Michel J. Morin
Absent : Rino Levasseur

**La présente réunion devait avoir lieu mardi le 10 mars 2020 et a été reportée au mercredi 11 mars 2020 dû à la tempête de neige et verglas.
Cette réunion a été enregistrée par la greffière.**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'Ordre du Jour. Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.



4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modification à l'Ordre du Jour au point 7, ajouter l'article a) Présentation de la conseillère Francine Caron – Réunion du Comité Consultatif de la GRC et l'article b) Présentation de la conseillère Francine Caron - Formation médiation culturelle

Résolution no. 2020-03-11(1)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé du conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été modifié.

Motion adoptée.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANTÉRIEURE

a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 février 2020

Résolution no. 2020-03-11(2)

Proposé par la conseillère Pierrette Bouchard

Appuyé de la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 février 2020 tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

Motion adoptée.

6. PRÉSENTATIONS, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITIONS ET DEMANDE D'INFORMATION

a) Présentation du rapport financier 2019 des Festivités Demi-Marathon Saint-François Inc. par Madame Diane Cyr, trésorière et Monsieur Alain Morneault, président.

Les Festivités Demi-Marathon Saint-François Inc. a terminé avec un surplus de 22 773,92 \$.

Le maire félicite le comité organisateur pour leur beau travail et le conseiller Michel J. Morin en fait de même.

7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU MAIRE, CONSEILLÈRES - CONSEILLERS

a) Présentation de la conseillère Francine Caron

- Assisté à la réunion du Comité Consultatif de la GRC. Celle-ci mentionne que le Rodéo de bicyclette 2020 aura lieu à Clair.

b) Présentation de la conseillère Francine Caron

- Assisté à une formation sur la médiation culturelle

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS

a) Modifier le document « Directives de déneigement #2018-12-11-1 » supprimer le déneigement des cours des églises

Résolution no. 2020-03-11(3)

Proposé par le conseiller Steve Cyr

Appuyé de la conseillère Nathalie Toussaint

Il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la modification au document « Directives de déneigement #2018-12-11-1 », par la suppression à la section Priorité 2 : point ii) Les cours des églises

Motion adoptée.

9. RÉOLUTIONS

a) Approuver la soumission de la compagnie Micmac Fire & Safety Source Ltd. pour faire l'achat de vingt (20) habits de combats pour les brigades d'incendie de Haut-Madawaska

Résolution no. 2020-03-11(4)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé du conseiller Steve Cyr

Il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska approuve la soumission de la Compagnie Micmac Fire & Safety Source Ltd. pour faire l'achat de vingt (20) habits de combats au montant de 41 980 \$ + taxe. Cet achat fait partie de l'Ordre ministérielle no. 19-0061.

Motion adoptée.

b) Demande de financement à long terme auprès de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick – Ordre ministériel 19-0061

Résolution no. 2020-03-11(5)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé de la conseillère Pierrette Bouchard

Que le greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Haut-Madawaska d'un montant de **342 000 \$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et

Que la municipalité de Haut-Madawaska convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

Motion adoptée.

c) Demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme maximale de 500 000 \$ devant servir à faire l'achat d'un camion pompe

Résolution no. 2020-03-11(6)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé du conseiller Carl Sawyer

Il est résolu que la Communauté de Haut-Madawaska demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

<u>Services de protection</u>	Montant	Durée
Achat d'un camion pompe	500 000 \$	15 ans

Motion adoptée.

d) Entériner officiellement les travaux du Comité, afin de proposer une Politique culturelle au Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska, en collaboration avec l'Association des artistes acadiens professionnels du Nouveau-Brunswick et de nommer Madame Gaëtane Saucier Nadeau qui agira comme intermédiaire entre la Communauté de Haut-Madawaska et l'Association des artistes acadiens professionnels du Nouveau-Brunswick

Résolution no. 2020-03-11(7)

Proposé par la conseillère Pierrette Bouchard

Appuyé de la conseillère Nathalie Toussaint

Il est résolu que la Communauté de Haut-Madawaska accepte d'entériner officiellement les travaux du Comité afin de proposer une Politique culturelle au Conseil d'ici septembre 2020. Cette politique fera l'objet de consultations publiques avant son adoption et elle définira la vision, la mission, les principes directeurs et les axes de développement privilégiés. Cette politique guidera la Communauté afin d'allouer des sommes d'argent dans le budget de 2021 pour la mise en œuvre des recommandations.

Il est également résolu que l'Agente de développement culturel et communautaire « Madame Gaetane Saucier Nadeau » agisse comme intermédiaire entre la Communauté de Haut-Madawaska et l'Association des artistes acadiens professionnels du Nouveau-Brunswick.

Motion adoptée.

e) Offre de service de la Firme « Englobe » pour la réfection et l'élimination d'une station de pompage d'égouts sanitaires & remplacement d'une section de conduite d'aqueduc – Quartier Baker-Brook

Résolution no. 2020-03-11(8)

Proposé par le conseiller Carl Sawyer

Appuyé du conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte l'offre de service de la Firme « Englobe » pour la réfection et l'élimination d'une station de pompage d'égouts sanitaire & remplacement d'une section de conduite d'aqueduc – Quartier Baker-Brook, au montant de 11 000 \$ + taxe. Ce projet fait partie du Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour l'entente

administrative du Fonds de la Taxe sur l'essence (FTE) Haut-Madawaska 2019-2023.

Motion adoptée.

f) Entente d'aide mutuelle lors d'une urgence de la CSR Nord-Ouest 2020

Résolution no. 2020-03-11(9)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé de la conseillère Francine Caron

ATTENDU QUE : La *Loi sur les Mesures d'urgences*, Section 8(1) (c) de la province du Nouveau-Brunswick stipule que les municipalités peuvent s'entendre sur une assistance mutuelle pour faire face aux urgences;

ET ATTENDU QUE : Toute municipalité peut être affectée par une urgence à un degré tel que les ressources municipales locales seraient inadéquates pour faire face à la situation;

ET ATTENDU QUE : La Communauté de Haut-Madawaska désire faire des préarrangements pour que des actions rapides soient établies afin de supporter les municipalités du groupe lorsqu'elles sont touchées ou menacées par une urgence et qu'elle requiert de l'assistance;

IL EST RÉSOLU QUE : La Communauté de Haut-Madawaska participe à l'élaboration d'une entente d'aide mutuelle lors d'une urgence avec les autres municipalités participantes et que la Communauté de Haut-Madawaska consente à signer et sceller l'entente d'aide mutuelle lors d'une urgence avec les municipalités de la CSR Nord-Ouest.

Motion adoptée.

10. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

Aucune question.

11. AFFAIRES NOUVELLES

1. **Correspondances :** Aucune

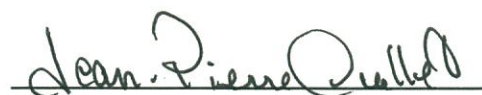
2. **Invitations :** Aucune

3. **Autres :**

a) Demande du conseiller Michel J. Morin, voir Annexe A

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Nathalie Toussaint à 19h25.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Francine Bossé
Greffière

ANNEXE A

Le conseiller Michel J. Morin demande que ces deux (2) commentaires soient inclus au procès-verbal :

1) À 19h26, Monsieur Jacques Lagacé accuse Monsieur Serge Dionne d'avoir fait de l'intimidation envers son épouse Madame Nancy Lagacé

2) À 19h27, Monsieur Jacques Lagacé accuse Monsieur Pierre Milliard d'avoir fait de l'intimidation envers son épouse Madame Nancy Lagacé

(Tous les détails de la réunion ont été enregistrés)